



Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements

2.3.17

## Politique économique

### Article proposé par la commission

Voir également art. 3.27

Dans le respect du principe de la liberté économique, l'État mène une politique favorisant la diversité des activités et l'équilibre entre les régions ainsi que le plein emploi à long terme. Il encourage l'innovation technologique, la reconversion et la création d'entreprises. Il peut fournir une aide à des entreprises, en particulier petites et moyennes.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement Ostermann

Ajout au début de la 1ère phrase

Dans le respect du principe de la liberté économique et du développement durable, l'État mène une politique favorisant ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement Bouvier

Remplacer "à long terme" par "durable" à la fin du 1er al.

... l'État mène une politique favorisant la diversité des activités et l'équilibre entre les régions ainsi que le plein emploi ~~à long terme~~ durable.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Article proposé par la commission Bühler

Supprimer le début de l'al. 1

~~Dans le respect du principe de la liberté économique,~~ L'État mène une politique ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement Bovet D.

Suppression de la dernière phrase

~~Il peut fournir une aide à des entreprises, en particulier petites et moyennes.~~

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement Groupe A Propos

Suppression de la dernière phrase

~~Il peut fournir une aide à des entreprises, en particulier petites et moyennes.~~

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

3.27

## Liberté économique

### Article proposé par la commission

La liberté économique est garantie. Sont en particulier garantis le libre choix de la profession et de l'emploi ainsi que le libre exercice de l'activité économique.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement Gonthier

Ajout au début de l'art.

Dans la mesure où elle concourt au bien commun, la liberté économique est garantie. ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.



Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements

2.3.18

## Agriculture et sylviculture

### Article proposé par la commission

L'État prend des mesures en faveur d'une agriculture et d'une sylviculture performantes et respectueuses de l'environnement, en tenant compte de leur multiples fonctions.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement **Ostermann**

#### Suppression de "performantes"

L'État prend des mesures en faveur d'une agriculture et d'une sylviculture ~~performantes et~~ respectueuses de l'environnement,...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement **Cruchon**

#### Ajout d'une phrase

Dans ce cadre, il soutient la recherche, la formation et la vulgarisation.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Sous-amendement **Morel C.-L.**

#### Ajout à l'amendement Cruchon

Dans ce cadre, il soutient la recherche, la formation, la vulgarisation et la promotion des produits.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement **Groupe A Propos**

#### Suppression de l'art.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement **Freymond-B**

#### Ajout en début d'art.

L'État favorise une agriculture durable dans ses diverses fonctions, notamment en relation avec la protection de l'environnement.  
Dans ce cadre ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.



Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements

2.3.19

## Sécurité sociale

### Article proposé par la commission

Voir également art. 3.1 et 3.9

Le Canton et les communes assurent à chaque habitant les conditions d'une vie digne :

- par la prévention des situations de précarité;
- par l'organisation d'une aide sociale

Ils veillent à ce que toute personne dans le besoin puisse disposer d'un logement d'urgence.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Proposition de minorité Martin L. Salamin Michel

Ajout à lettre b)

b) par l'organisation d'une aide sociale, en principe non remboursable.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement Groupe Forum

Modification à l'al. 2

... Ils garantissent (ou assurent) un logement d'urgence à toute personne dans le besoin .

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Sous-amendement Weill-Lévy

A la proposition Martin / Salamin Michel, remplacer "en principe" par "sauf cas exceptionnel"

b) par l'organisation d'une aide sociale, ~~en principe~~ sauf cas exceptionnel non remboursable.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

3.1

## Dignité humaine

### Article proposé par la commission

La dignité humaine est respectée et protégée.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

3.9

## Droit au minimum vital

### Article proposé par la commission

Le droit au minimum vital pour mener une existence conforme à la dignité humaine est garanti.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Proposition de minorité Haefliger

Sous "Droits", grouper les éléments des art. 3.7/9/10 qui se rapportent au minimum social; garder les autres éléments comme "Tâches"

Droit à des prestations sociales minimales  
Toute personne qui est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a droit à un logement d'urgence, aux soins médicaux essentiels et aux moyens indispensables au maintien de sa dignité.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.



## 2.3.20

**Exclusion et réinsertion****Article proposé par la commission**

Voir également art. 3.20 al. 4 à 6

L'État s'engage dans la prévention de l'exclusion professionnelle et sociale et en faveur de la réinsertion, notamment par :

- a) l'orientation scolaire et professionnelle
- b) le soutien aux formations permanente et continue
- c) l'octroi de bourses d'étude et d'apprentissage
- d) la certification de compétences professionnelles

L'État garantit un revenu minimum de réinsertion.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

**Amendement Farron**

Modification du titre et du texte de l'art.

Prévention de l'exclusion et réinsertion

L'État s'engage ..., notamment par la formation et la certification de compétences professionnelles.

L'État garantit ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

**Amendement Weill-Lévy**

Modifications au début de l'art.

L'État s'engage dans la prévention de l'exclusion sociale et professionnelle ~~et sociale et~~ en faveur de la réinsertion.

~~notamment par :~~

Dans les domaines scolaire et professionnel, il intervient notamment pour :

- a) l'orientation ~~scolaire et professionnelle~~
- b) ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

**Intégration des personnes handicapées****Sous-amendement Haefliger**

Proposition de nouvel article (nouvelle rédaction par rapport à l'amendement du 2/11/00)

Le Canton et les communes s'engagent à promouvoir l'égalité des personnes handicapées et à assurer leur dignité en prenant des mesures visant à assurer leur autonomie, leur intégration sociale et professionnelle et leur participation à la vie de la communauté.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

**Sous-amendement Groupe Libéral**

Nouvelle rédaction de la proposition Haefliger

Le Canton et les communes prennent des mesures tendant à favoriser l'autonomie, l'intégration sociale et la participation à la vie de la communauté des personnes handicapées et à assurer leur dignité.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

## 3.20



## Formation

### Article proposé par la commission

Voir également art. 2.3.5 à 2.3.10

1. Chaque enfant a droit à une éducation et à un enseignement favorisant l'épanouissement de ses potentialités et son intégration sociale.
2. L'enseignement fondamental est obligatoire. Il comprend, pour toute sa durée, notamment des disciplines manuelles, corporelles et artistiques.
3. Celui prodigué par l'école publique est gratuit et neutre politiquement et confessionnellement.
4. Toute personne dépourvue des connaissances et compétences nécessaires à une insertion sociale et professionnelle minimale a droit aux mesures de formations adéquates.
5. Toute personne a droit à une formation continue pour maintenir sa capacité d'insertion professionnelle.
6. Toute personne dépourvue des ressources personnelles ou familiales nécessaires à sa formation a droit à une aide de l'État.

Discuté le

Décision

pour contre abs.

### Proposition de minorité **De Souza**

Intégration d'un nouvel al. après l'al. 3

3 bis. Les parents ont par priorité le droit de choisir le genre d'éducation et d'enseignement à donner à leurs enfants.

Discuté le

Décision

pour contre abs.

### Proposition de minorité **Pittet F.**

Modifier l'art. et le titre

Droit à un enseignement de base  
Le droit à un enseignement de base surffisant et gratuit est garanti.

Discuté le

Décision

pour contre abs.

### Amendement **Weill-Lévy**

Al. 4, supprimer "s" à formation: ajout à l'al. 5

4. Toute personne ... aux mesures de formations adéquates.
5. Toute personne ... sa capacité d'insertion sociale et professionnelle.

Discuté le

Décision

pour contre abs.



Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements

2.3.21

## Logement

### Article proposé par la commission

Voir également art. 3.10

Le Canton et les communes, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, veillent à ce que toute personne puisse disposer d'un logement approprié à des conditions supportables.  
Ils encouragent la construction de logements à loyer modéré.  
Ils facilitent l'accès à la propriété.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement Ostermann

Voir également art. 3.10

... d'un logement approprié à des conditions financièrement supportables. ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement Ruey-Ra Groupe Libéral

Suppression du 2e al.

... ~~Ils encouragent la construction de logements à loyer modéré.~~ ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement Cono

Si l'amendement libéral n'est pas accepté, proposition de modifier l'al. 2

... Ils encouragent la construction de logements à loyer modéré ou la création d'un système d'aide personnalisé au logement. ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Amendement

Regrouper les al. 2 et 3 en un seul

... Ils encouragent la construction de logements à loyer modéré, ainsi que l'accès à la propriété.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

3.10

## Droit à un logement d'urgence

### Article proposé par la commission

voir également art. 2.3.21

1. Toute personne dans le besoin a droit à un logement d'urgence.
2. La loi peut introduire un droit au logement.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Proposition de minorité Amstein

Suppression du 2e al.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

### Variante

Modif. de l'art.

Le droit au logement est reconnu.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.



*Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements*

**Proposition de minorité Haefliger**

Sous "Droits", grouper les éléments des art. 3.7/9/10 qui se rapportent au minimum social; garder les autres éléments comme "Tâches"

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

Droit à des prestations sociales minimales

Toute personne qui est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a droit à un logement d'urgence, aux soins médicaux essentiels et aux moyens indispensables au maintien de sa dignité.



Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements

2.3.22

### Protection des consommateurs

#### Article proposé par la commission

Voir également art. 3.28

L'État tient compte des besoins de protection des consommateurs.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

#### Amendement Ostermann

Ajout de la notion d'information

L'Etat prend des mesure destinées à protéger et informer les consommateurs.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

#### Amendement Roulet

Ajouter "information"

L'État tient compte des besoins d'information et de protection des consommateurs.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

#### Amendement Boillat

Modification des termes

L'État veille à la protection des consommateurs.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

3.28

### Consommation

#### Article proposé par la commission

Toute personne a droit aux informations relatives à la provenance, à la composition et aux caractéristiques des produits et services qu'elle acquiert.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

#### Proposition de minorité Cossy

Suppression de l'art.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

#### Proposition de minorité Pernet

Suppression des mots "et services"

Toute personne ... des produits ~~et services~~ qu'elle acquiert.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.





Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements

2.3.23

### Prévention et promotion de la santé

#### Article proposé par la commission

Le Canton et les communes contribuent à la sauvegarde de la santé de la population ; dans ce cadre, ils :

- a) encouragent chacun à assumer ses responsabilités en matière de santé.
- b) assurent un accès équitable à des soins de qualité.
- c) favorisent le maintien à domicile.
- d) soutiennent les institutions publiques ou privées actives dans la prévention et les soins.

L'État coordonne et organise le système de santé.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

#### Amendement **Boillat**

##### Remplacement au point b)

... b) assurent l'accès de toutes et de tous à des soins de qualité. ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

#### Amendement

##### Suppression des point c et d à l'al. 1

... ~~c) favorisent le maintien à domicile.~~  
~~d) soutiennent les institutions~~ ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.



## 2.3.24

## Protection de la famille

**Article proposé par la commission**

Voir également art. 3.5 et 3.12 al. 3

Le Canton et les communes reconnaissent le rôle fondamental des familles dans leur diversité.

Ils les soutiennent notamment par un système d'allocations solidaire.

Ils encouragent l'accueil préscolaire et favorisent les activités parascolaire des enfants.

L'État organise la protection de l'enfance et de la jeunesse ainsi que des personnes dépendantes.

Il veille à ce que les femmes bénéficient de la sécurité matérielle avant et après un accouchement.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

**Proposition de minorité Cono**

Modif. à l'al. 1

Le Canton et les communes reconnaissent le rôle fondamental de la famille.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

**Proposition de minorité Leuba**

Al. 2 supprimer "solidaire"

... Ils les soutiennent notamment par un système d'allocations solidaire.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

**Proposition de minorité Dufour**

Modif. de l'al. 3

... Ils mettent en place un accueil préscolaire et favorisent ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

**Amendement Girod-B. Luisier**

Modif. de l'al. 3

... Ils encouragent organisent l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants. La tarification tient compte de la situation financière des familles. ...

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

**Proposition de minorité Jaeger**

Modif. de l'al. 5

... En l'absence d'assurance maternité fédérale, l'Etat peut prendre des mesures en faveur des mères lors d'une naissance.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

**Proposition de minorité Martin L.**

Modif. de l'al. 5

... En l'absence d'assurance maternité fédérale, l'Etat organise le dispositif d'assurance maternité cantonale.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

## 3.5



Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements

## Protection de la maternité

### Article proposé par la commission

Voir également art. 2.3.24

1. Chaque femme a droit à la sécurité matérielle avant et après l'accouchement.
2. Les femmes exerçant une activité salariée ou indépendante ont droit, en l'absence de mesures fédérales, à une assurance maternité cantonale (perte de gain).

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

---

### Proposition de minorité Amstein

Suppression al. 2

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.

---

3.12

## Vie en commun

### Article proposé par la commission

1. Le droit au mariage est garanti.
2. La liberté de choisir une autre forme de vie en commun est reconnue.
3. Le droit à la vie familiale est garanti et protégé.

Discuté le  
Décision  
pour contre abs.



*Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements*

2.3.25

## Jeunesse

### Article proposé par la commission

Voir également art. 3.6 al. 1 et 3.7

Le Canton et les communes tiennent compte des besoins et des intérêts particuliers des enfants et des jeunes en favorisant leurs activités culturelles, sportives et de loisirs.

Discuté le

Décision

pour contre abs.

3.6

## Droit des enfants et des jeunes

### Article proposé par la commission

1. Les enfants et les jeunes ont droit à une protection particulière de leur intégrité et à l'encouragement de leur développement.
2. Ils exercent eux-mêmes leurs droits dans la mesure où ils en sont capables, sinon par l'intermédiaire d'un-e représentant-e.

Discuté le

Décision

pour contre abs.



Proposition de la commission, propositions de minorité, amendements et sous-amendements

2.3.26

### Intégration des étrangers

#### Article proposé par la commission

Voir également art. 3.25

L'État facilite l'accueil des étrangers et favorise leur intégration dans le respect réciproque des identités et des valeurs qui fondent l'État de droit.

Les procédures cantonale et communale de naturalisation sont rapides et gratuites.

Discuté le

Décision

pour contre abs.

3.25

### Droit de cité

#### Article proposé par la commission

1. Dans les limites du droit fédéral, toute personne étrangère résidant dans le Canton a le droit de déposer une demande de naturalisation. La loi règle la procédure, la durée de résidence exigée, les émoluments administratifs et prévoit une instance de recours.

2. Dès lors que l'autorisation fédérale de naturalisation est accordée, sur préavis communal et cantonal, les droits de cité cantonal et communal sont acquis.

Discuté le

Décision

pour contre abs.